

Statistique Canada produit deux ensembles de données sur les finances publiques; d'une part, des *chiffres estimatifs* établis d'après les budgets et les estimations financières des divers paliers d'administration et, d'autre part, des *données courantes* extraites des comptes publics vérifiés et publiés.

Les chiffres estimatifs sont moins détaillés, mais ils s'appliquent à l'année financière en cours et peuvent être obtenus de CANSIM (Système canadien d'information socio-économique), qui est la banque de données lisibles par machine de Statistique Canada. Parce qu'elles se présentent sous forme électronique, ces données peuvent être facilement révisées et mises à jour dès que les renseignements requis parviennent aux responsables du Système. Au cours de l'exercice fiscal, qui s'étend du 1^{er} avril au 31 mars de l'année civile suivante pour les administrations fédérale, provinciales et territoriales, l'information courante devient disponible en juillet. Les données concernant les administrations locales sont rassemblées pour l'année civile d'après les budgets concernés et les autres sources, et elles sont également diffusées au moyen de CANSIM. Depuis 1985-86, l'information disponible comprend des prévisions sur les recettes et dépenses des administrations fédérale, provinciales et territoriales de même que sur les recettes et dépenses des administrations locales, plus une consolidation des trois paliers.

Les données courantes sont extraites des comptes publics vérifiés des différentes administrations publiques et sont diffusées sous forme de bulletins imprimés. La préparation et les dates de parution de ces bulletins dépendent du moment où l'information contenue dans les comptes publics de chaque palier peut être obtenue.

Les deux ensembles de données dont il s'agit ici sont produits conformément au système de gestion financière (SGF). C'est uniquement à l'aide de données basées sur le SGF que l'on peut établir des comparaisons précises entre les pouvoirs publics ou entre les différents niveaux d'administration publique. Le SGF sert aussi à calculer les paiements de péréquation et les chiffres servant d'assiette à d'autres ententes financières fédérales-provinciales.

Le système statistique de gestion des finances

publiques (n° 68-507 au répertoire de Statistique Canada) indique les changements qui interviennent dans les opérations des administrations, de même que les changements qu'ont subis les présentations statistiques adoptées depuis la dernière mise à jour du système en 1972. Par exemple, un certain nombre de nouveaux impôts sont indiqués, notamment dans le domaine des ressources naturelles.

Le cadre conceptuel du SGF sert de base à l'établissement des informations statistiques nécessaires à la consultation annuelle, qui a lieu entre les ministres fédéral et provinciaux des Finances au sujet de la coordination des politiques budgétaires.

Statistique Canada publie des données financières à l'égard des trois niveaux d'administration, depuis plus de 60 ans, selon les concepts et les classifications du SGF. On s'efforce présentement d'élargir la portée du système de gestion financière en vue d'y inclure différentes institutions non gouvernementales telles que les universités, les hôpitaux et les organismes culturels, qui forment une importante partie du secteur public.

Le présent chapitre est basé sur les données réelles déjà publiées. Les utilisateurs désireux d'obtenir plus d'informations courantes devraient profiter des données de CANSIM.

22.1 Revue des recettes et dépenses

L'administration fédérale a enregistré un déficit de \$30,234 millions, sur une base de gestion financière, pour l'exercice fiscal 1984-85, comparativement à un déficit de \$25,253 millions pour l'exercice précédent. Les recettes générales brutes en 1984-85 s'élevaient à \$83,740 millions, et les dépenses générales brutes, à \$113,974 millions. En 1983-84, les chiffres correspondants étaient \$76,715 millions pour les recettes générales brutes et \$101,968 millions pour les dépenses générales brutes.

22.1.1 Recettes générales brutes

Les recettes générales brutes (tableau 22.2) pour l'exercice se terminant le 31 mars 1985 ont aug-